DADBINSTRATEUR DE L'ECOLE

Journal de Roubaix

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. - Tourcoing, rue Nationale, 78 Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

GE NUMÉRO

Comprenent SIX PAGES NE DOIT ETRE VENDU

QUE 5 CENTIMES

UN DANGER POUR LA PAIX

L'Allemagne et les États-Unis

La d'sclaration faite par M. Root, secrétaire d'État pour la guerre, à Washington, à un récent banquet patriotique tenu à New-Kork, a produit une certaine émotion dans la produit une certaine émotion dans la retentissement n'a les cercles politiques : le retentissement n'a pas été moindre dans le monde des diplo-

« Le gouvernement américain, a dit le ministre de Mac-Kinley, pourrait bien être appelé à bref délai à intervenir par la voie des armes pour empêcher une violation de la doc-

trine de Monroë. » Ces paroles, dans les circonstances où elles ont été prononcées, revétaient le caractère d'une déclaration officielle, et c'est comme telles qu'elles ont été commentées par la presse transatlantique. Si M. Root a donné à l'expression de sa pensée une forme hypo thétique, il n'en est pas moins vrai que le ton en a été catégorique. C'est un avertissement, pour ne pas dire une menace, lancé en termes formels à l'adresse de l'Allemagne, car c'est rette dernière puissance que le secrétaire H'Etat visait dans son speech.

La cause qui a mis ainsi en éveil les sus-ceptibilités du peuple américain, c'est l'ex-tension de l'influence allemande, « les tentatives d'empiétement des Allemands » au Brésil. C'est là le motif de cette attitude bel-

liqueuse du cabinet de Washington.
L'impereur' Guillaume, d'après l'auteur d'un article consacré à l'étude de la question dans une revue américaine, aurait des raisons — raisons politiques, — pour aspirer à voir surgir un conflit avec les Etats-Unis.

Un coup d'œil jeté sur la situation intérieure en Allemagne, au point de vue politique, donne quelque vraisemblance à cette nion de l'écrivain américain. Le parti agrarien menace d'y devenir tout-puissant et d'imposer à la couronne ses exigences, sans cesse grandissantes. Les paysans voudraient sou-mettre à un régime exceptionnellement sé-vère, équivalant à une prohibition déguisée, ortation des viandes américaines.

L'échec de leur proposition entraînerait le rejet du vaste projet de réorganisation na-vale tant caressé par l'empereur, car les agra-riens subordonnent leur vote, sur la question de l'augmentation de la flotte, à l'adoption de qu'ils préconisent.

D'autre part, la mise en vigueur de ce régime douanier provoquerait des représailles de la part des Etats-Unis, et la guerre, com-mencée à coups de tarifs, pourrait peut-être dégénérer en conflagration plus grave. La menaçante éventualité d'une guerre avec les Etats-Unis aurait pour résultat, toujours Etats-Unis aurait pour résultat, toujours d'après le publiciste américain, d'amener les agrariens à sacrifier leurs revendications ex-cessives en considération de l'intérêt général; les divisions de classes et de partis s'ef saceraient, et de cet accord patriotique espéré par Guillaume II, l'œuvre d'unification de l'empire germanique sortirait consolidée. Si ces illusions se réalisaient, ce serait un

grand pas vers cette cohésion que poursuit la maison de Hohenzollern pour son empire.

Ouand on voit la ténacité avec laquelle Quand on voit la ténacité avec laquelle l'empereur s'obstine dans son projet de réor-ganisation navale, dont le résultat serait de doubler la marine allemande en quelques années et de faire de l'Allemagne une puissance navale de premier ordre, capable de rivaliser avec l'Angleterre, on se représente les chances qu'a la proposition des agrariens d'obtenir l'appui de la cour, et nul ne peut prévoir où s'arrêteraient, au point de vue des relations entre l'Allemagne et les Etats-Unis, les conséquences de ce triomphe des

agrariens.
Un autre aspect de la question. La politinue coloniale, dans laquelle s'est engagé Guillaume II, politique à laquelle Bismarck a toujours refusé son approbation, offre au monarque prussien un moyen de réaliser les rêves de grandeur qu'il médite pour son empire et sa dynastie.

L'Allemagne a besoin d'expansion : il lui faut des débouchés pour le trop-plein de sa population qui, le mécontentement sans cesse andissant des masses aidant, pourrait meacer l'ordre intérieur ou même compromettre

l'existence de l'empire, Or le seul domaine qui reste ouvert, avec quelque chance de succès, à l'établissement non d'une colonie, mais d'un empire colonial, c'est l'Amérique dont les vastés savanes, les test l'Amerique dont les vasies savaires, le fertiles et opulentes pampas offrent au colon agriculteur les plus prestigieuses séductions. Les immenses territoires de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et du Mexique

sont des contrées hospitalières pour les émi-grants : dépuis des années, les sujets allegrants : dépuis des années, les s mands ont commencé à les envahir. Dans le Brésil seul, la superficie du sol oc-cupé par les colons de race teutonique dépasse celle de la mère-patrie, et pour flatter l'amour-propre national des Allemands, on a récemment édité des cartes du Sud-Brési-

lien sous le titre de « Germanie Antarcti-

Pendant des années, les émigrants allemands se sont installés lentement, mais sû-rement, dans trois Etats méridionaux du Brésil: le Rio-Grande du Sud, le Parana et le Santa Catharina.

Un récent incident a donné l'essor, dans la presse de Rio-de-Janeiro, à toute une série de commentaires et d'amères récriminations. Cet incident, c'est la visite faite par le ministrois Etats cités plus haut. Les journaux bré siliens ont dénoncé cette démarche comme manœuvre scissionnaire, ayant pour but de préparer une rupture entre la République et les trois Etats du Sud, qui sont déjà alle-mands de fait en attendant de le devenir officiellement.

ciellement.

Réunie à l'Uruguay, cette partie du Brésil
constituerait une confédération sous le protectorat de l'Allemagne: tel est le plan attribué aux Allemands et dévoilé par la presse du Brésil.

Bien plus, à Rio-de-Janeiro on accuse ou vertement les agents de l'Allemagne d'avoir introduit dans l'Etat de Rio Grande du Sud un approvisionnement considérable d'armes de guerre, consistant-en fusils Mauser et en canons Krupp. Le mouvement, projeté, s'il éclate, sera le « raid » de l'Amérique du Sud. L'importance des intérêts allemands enga-

gés en Amérique ressort des chiffres suivants extraits d'une statistique publiée par le mi-nistre de la marine de l'empire. Sur les 7 milliards et demi de marks, non compris les marchandises en entrepôts, qui représentent le trafic de l'Allemagne avec les pays d'outremer, l'Amérique du Sud intervient pour 2 milliards de marks ; le chiffre d'affaires avec les Etats-Unis est le même, quant à l'Amérique du centre et aux Indes occidentales, l'impor tation allemande y atteint 400,000,000 de marks.

L'ambition de Guillaume II n'est pas seu-lement de monopoliser le commerce dans les colonies de l'empire, il aspire en outre, selon, les affirmations de la presse américaine, à planter son pavillon partout où l'Allemagne possède des intérêts commerciaux.

Le Brésil s'est alarmé de cette menace. Un appel a été lancé aux Etats-Unis, l'alarme est donnée. Ce qui aggrave la situation c'est que, suivant les journaux de New-York, des efforts auraient été tentés dans le but de susciter un courant d'opinion hostile aux Etats-Unis dans une des républiques Sud-Américaines. Les deux nations anglo-saxonnes, l'Alle-

magne et la République de Washington, se portent mutuellement ombrage; les yankees n'oublient pas que partout où ils veulent donner de l'extension à leur commerce, l'Alle magne se dresse devant eux pour leur disputer les débouchés.

On n'a pas encore perdu le souvenir, à Washington et à New-York, des sympathies témoignées par l'Allémagne à l'Espagne pendenties par l'Allémagne à l'Espagne pendenties par l'Allémagne à l'Espagne pendenties per l'Allémagne à l'Espagne pendenties pendenties pendenties per l'Allémagne à l'Espagne pendenties pendenties pendenties per l'Allémagne à l'Espagne pendenties p dant la guerre hispano-américaine.

Les Etats-Unis ont chassé l'Espagne

du Nouveau-Monde, et si cette leçon ne suffit pas, l'exemple de l'infortuné Maximilien, moment assis sur le trône mal affermi du Mexique, servira d'avertissement à ceux qui

voudraient tenter de nouvelles aventures. »

L'Allemagne est donc prévenue : toute
velléité de violer l'intégrité du territoire du Nouveau-Monde serait le signal d'une mobi-lisation immédiate de la flotte américaine toute tentative de planter sur le sol du conti-nent américain le drapeau d'une puissance européenne, sera conformément à la loi de Monroë, considérée comme un « casus belli » par le cabinet de Washington. Guillaume II ne l'ignore pas, et ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est une alliance anglo-américaine. On trouverait peut-être dans ce fait l'explication de sa politique à l'égard de l'Angleterre et raisons de sa non-intervention en faveu

Informations

L'AMNISTIE

Paris, 5 juin. — Le projet de loi portant extinction des instances concernant l'affaire Dreyfus sera déposé vendredi prochain sur le bureau de la Chambro.

La séance de jeudi, ne durers en effet, que quelques instants, juste le temps nécessaire au tirage au sort des bureaux qui seront appelée, une houre plus tard, à procéder à l'élection de la commission du budget.

En déposant le projet sur l'amnistie, le président Conseil demanders son renvoi à une commission ciale. On pense, dit le « Matin », que la Chambre idera de nommer une commission. membres, car celle qui a été diue en 1898, pour un pro-jet tout autre, ne semble plus guère qualifiée pour délibérer sur le texte qui vient d'être adopté au Sénat.

LE GENERAL DE GALLIFFET

Paris, 5 juin. Le c Rappel » annonce que le général de Gallifiet a quitté Paris samedi dernier. Il est actuellement en villégiature à Clairefontaine, près de Rambouillet, où il compte passer plusieurs somainee, sân de se remettre complètement des suites de l'influenze.

Sous ce titre, le « Soleil » publie l'entrefilet sui-

vant:

« D'une source autorisée,, noos tenons qu'on a'oocupe dans les cercles gouvernementaux de l'éventualité d'un remaniement ministériel. L'impôt sur le revenu en serait la cause. M. Caillaux, ministre des
finances, remplacerait M. Doumer comme gouverneur
général de l'Indo-Chine, et le portefeuille vacant sorait attribué à M. Bourgeois on même à M. Doumer à
défaut de M. Ribot non acceptant. ,

LE REPOS DU DIMANCHE

Paris, 5 juin. — Le Congrès de la propriété bâtie émis un veu sur l'initiative de M. Turrel, ancien me-jetrat, invitant les propriétaires à mer de tous leurs

meyens d'action pour procurer aux ouvriers le repos

LA CHALEUR A PARIS. — DEUX MORTS
SUBITES
Paris, 5 juin. — La chaleur a provoqué hier plusieurs accidents mortels. A une heure, rue de la Santé, une femme paraissant agée de cinquante ans, frappée d'insolation, a été transportée à Cochin. Décédée arrivant. A une heure trante, une femme, en face du 126, boulevard Voltaire, est morte aur le trottoir d'une congestion.

UN GRAND INCENDIE PRES DE HONFLEUR

Honfleur, 5 juin. — Une explosion "lest produite hier matin, dansume fabrique de celluloid aituée à la Riviere Saint-Sauveur.
L'incendie, qui en a été la conséquence, a occasionné plus de aix cent mille france de dégâts couverts

LES ELECTIONS EN ITALIE LES ELECTIONS EN ITALIE
Rome, 5 juin. — Le « Popole romano", dit que
la majorité sort de la lutte plus forte et plus solde.
L'extrême-gauche gagne 15 à 20 sièges qui sont perdus par l'opposition constitutionnelle. L'a Avanti ,
dit que l'extrême-gauche gagne 17 sièges.

NAUFRAGE DE QUATRE BARQUES
Londres, 5 juin. — Une dépêthe de Bucharest au
« Daily Mail » annonce que treste paysans qui descendaient la rivière Alupa dans quatre barques so sont
noyés à Matila.

LE VESUVE

noyés à Matila.

LE VESUVE

Rome, 5 juin. — Le Vésuve est de nouveau dans un état dangereux d'activité. D'énormes colonnes de fumée sortent du cratère principal et l'on entend de fréquentes explosions.

M. Semmola, directeur de l'Observatoire du Vesuve, a tenté de visiter le cratère, mais il n'a pu en approcher à cause du danger provoqué par la quantité de pierres que lance le volcau.

DEUX OFFICIERS ITLIENS COMPROMIS

DEUX OFFICIERS ITLIERS COMPROMIS
Rome, 5 juin. — Les journaux annoneent la prochaine mise en accusation d'un lieuteuant-colonel et d'un capitaine d'artillerie. Ce dernier, qui est actuellement aux arrêts de forteresse, est un des aides de camp du duc d'Aoste.

La lieutenant-colonel ne serait accusé que de négligence dans la survillance des travaux administratifse d'un subordonné. Quant à ha culpabilité du capitaine, elle serait suffisamment grave, pour motiver le renvoi de l'officier devant un Conseif de guerre.
Enfin, les faits remontersaient à l'époque où le duc d'Aoste commandait le régiment, ce qui augmente encore leur gravité. EMEUTES SANGLANTES AU TEXAS

Londres, 5 juin. — Les journaux publient une dé-pêche de New-York disant que des émeutes ont eu lieu à San-Augustin (Texas) et que plusieurs person-nes ont été tuées.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Paris, le 5 juin. — Les ministres se sont réun ce main à l'Elysée, sous la présidence de M Loubet.

La situation en Chine

La cituation en Chine,

M. Delcassé, ministres des éffaires étrangères a,
dit le compte-rendu officieux, denné connaissance de
plusieurs télégrammes relatifs à lasituation en Chine.
Le ministre de France à Pékin, d'accord avec ses
collègues du corps diplomatique, comploie énergiquement à la protection des étrangers. L'amiral Courrejolles rallie avec ses bâtiments le port de Takou, où
doivent se trouver les amiraux russes, anglais, américains et allemands.

Le surplus du conseil a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES GRÈVES

Les incidents de Châlon, - Encore une victime

Châloa-sur-Saône, 5 juin. — On a une nouvelle mort à déplorer, celle du nommé Bernard, ouvrier ajusteur au Petat Creusot, célibataire, âgé de 24 ans, qui firappé devant les atcliers Galland au moment de l'échauffourée de samedi, par une balle qui lui traversa le cuisse ot entra dans l'abdomen.

Une péritonite en avait résulté. Il sern procédé à l'autopsie. Le travail a repris at Petic Creusot qui compte plus de 1.000 ouvriers et dans la plupart des autres usines.

aures unnes. Le travail ne reprendra que jeudi, à l'usine Calland, les grévistes ayant décidé d'ajourner leur rentrée, en raison de l'enterrement de Geoffray, qui doit avoir lieu aujourd'hui et de celui de Bernard qui sora lieu

demain.

M. Simyan, député, est réparti, ce matin, pour Paris. MM. Gillot et Chastier sont encore ici, de même que le Préfet. L'enquête ouverte par le Parquet se poursuit activement. LES OBSEQUES DE GEOFFRAY

LES OBSEQUES DE GEOFFRAY
Châlon-sur-Saône, 5 juin, ê h. 50. — Les obsèques
de Géoffray ont eu lieu à 5 heures, sans incidents.
Le cortège s'est formé devant la maison mortuaire,
voisine de celle de Brouillard enterré hier. Par suite
était beaucoup moins considerable. Montceau les
de la reprise du travail praeque générale, l'affluence
mines avait envoyé une défégation. Les couronnes
étaient très nombreuses. Les obsèques étaient purement civiles. Derrière la faimille marchaient, MM.
Gillot, sénateur, et Chaussier, député. Tous les syndicats avaient arboré le drapeau rouge avec des inscriptions diverses. En tête venuté la bannière de la
libre pensée.

Des discours violeuts ont été prononcée au cime-

libre pensée.

Des discours violents out été prononcée au cime-tière où des cris de vengesiace ent été poussés comme hier.

Alais, 5 juin.— Les mineurs du puits Fontanes se sont mis en grève dans la matinée. Le sous-préfet, le maire, les commissaires et la gendarmerie sont sur les lieux. On craint que les mineurs du puits d'Escours ne so solidarisent avec ceux du puits l'Entanes.

UN DISCOURS DE M. JONNART

depaté de Pas-de-Calais, et auquel assistaint le consoliter général, les maires et les notabilités du canton, M. Jonnart, dépaté, a fait les déclarations que vpoir :

Il ne faut pas, a-t-il dit, que l'idée d'apaisement se vellement dans les paroles, u faut qu'ells soit dans les accurs et dans les fates.

Je ne puis admettre que l'en profite du trouble des esprits pour essayer d'ébranles, de diminner l'armée nationale, gardienne de l'ordre en même temps que gardienne vigilante de nos frontères.

Car qui dit l'armée dit la France dans sa fieur et dans sa force ; la chesir de notre chair ; notre surprème orqueil et notre ensprème seprémie sepréme de l'en preside dangereuses, la supreme orqueil et notre ensprème seprémie seprémie seprémie seprémie seprémie ser et de celle-il. C'est folie dans l'état du monde, de vouloir arracher un seu soldat à l'école d'abnégation, de discipline, de deroir et de mission qui plus que jeunaje dans pénètes de la véritable mission qui plus que jeunaje dans les cirronetances précentes, doit être une mission qui plus que jeunaje dans les cirronetances précentes, doit être une mission de pair, d'humanité ét de liberté.

Jamais, pour ma part, je se firespecieral à une entre-

liberté.

Jamais, pour ma part, 'le he im associerai à une entre-prise contre les institutions parlementaires. Ces institu-tions ont dévié; elles out été fannées; nous ne consais-sons plus que la caricatane du régine parlementaire, c'est-vral; mais le régime, amendous-is, corrigeons-le; gardons-

de le supprimer, n'allens pas au-devant de l'ave a risquée et la plus dangereuse. Ne recommençon ture la risquée et la plus dangereuse. Ne recommençoms pas l'histoire, ne ranouvolons pas l'arpérience plèbasicaire d'où le nom français est sorti diminué et la patrie française appauvrie et metifée. (Vifa applaudissements). Jamais je ne m'associerai à une entreprise cosfre la liberté, d'où qu'elle visanse. La liberté, je la veux pour tout le monde, pour mes adversaires comme pour mes amis.

J'ai écrit que la liberté n'est qu'un danger entre les mains des irresponsables. Ne fouchous pas à la liberté, mais organisons la responsablité, faions pénétrer dans la loi, dans les administrations, dans les meurs, l'idée désapprise de responsabilité.

LES INCIDENTS

DE LA PLACE DE LA MADELEINE A PARIS

Une arrestation

Paris, 5 juin. — On se souvient des incidents qui se sont produits, vendredi dernier, sur la place de la Madeleine, à l'issue du service funèbre de Me Fa-lateuf.

lateuf.

Au cours d'une bagarre causée par l'attitude provocatrice des agents du ministère de l'Intérieur, M. sillot, gérant du journal « Le Drapeau », bousculé par un inspecteur en bourgeois, répondit à l'agression par un coup de poing, et fut, pour ce fait, mis en état d'arrestation, puis relevé. On croyait l'affaire classée; il n'en était rien. Ce matin à 7 heures, M. Fillot a été arrêté à son domicile rue Perreux et conduit au dépôt. Le gérant du « Drapeau » dit que de nombreux témoins pourront affirmer qu'il était en état de légitime défense, quand il a frappé l'agent.

Le Bureau du Conseil Municipal de Paris

A L'RLYSÉE

On sait (notre service télégraphique nous en a informé) que les membres du bureau nationaliste du Conseil municipal de Paris se sont rendus, dimanche matin, chez le Président de la République.

Dès la première réunion plénière tenue au Continental par les nationalistes, au lendemain des élections que les avaient envoyés en majorité à l'Hôtel de Ville, on avait discuté le principe de cette démarche auprès du chef de l'Etat. La plupart des nouveaux élus avaient été d'avis qu'il fallait se conformer à l'usage, et les réserves faites à cet égard par M. Caron, (du quartier l'binne-Nouvelle), vendredi dernier, à la tribune du Conseil, ne l'avaient été qu'en son nom personnel et au nom des deux collègues qui s'étaient associés à son blâme.

La majorité des nationalistes, cetiment, en effet, que la politique doit, le plus possible, être bannie de la nouvelle assemblée, et cet même pour cela qu'en nommant leur bureau ils ont choisi des modérés comme MM. Grébeauval, Escudier et Levée.

Ces messicurs se sont donc rendus, dimanche matin, faubourg Saint-Honoré, en même temps que les quatres scrétaires et M. day, le syndie, et il n'y a eu pour le chef de l'Etat que paroles respectueuses.

M. Loubet qui au fond de l'âme en a depuis longtemps assez du Ministère Waldeck-Rousseau a fuit bonne figure aux élus nationalistes, comme un homme qui voit dans le suffrage des Parisiens une indication es se dit qu'appès tout les élections législatives prochaines pourraient bien achever le netteyage commencé par les municipales.

M. Millerand, s'il ett été dans un coin, n'est pas été satisfait assurément en voyant le chef de l'Etat se mettreainsi en frais d'amabilité pour les nationalistes.

Le président du Conseil municipal a prié le Pré-

Le président du Conseil municipal a prié le Président de la République de vouloir bien continuer avec le Conseil nouvellement élu les relations cordisles qu'il entretonait avec l'ancien.

M. Loubet a répondu qu'il serait toujours trop heureux de montrer aux élus de Paris le vif souci qu'il avait des intérêts de la capitale.

M. Grébauval a remercié le Président de la République pour son accueil. Il l'a ensuite invité à visiter le pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle.

verselle.

Le Président de la République a déclaré qu'il s'y fait rendu une fois déjà, mais que, devant une invitation officielle du nouveau Conseil, il n'hésiterait pas à e retourner à une date qui sera ultérieurement fixée.

Le bureau du Conseil municipal et son président se sont montrés pleins de défárence pour le chef de l'Etat. Et de leur côté les nouveaux élus ont été charmés de l'accueil reçu à l'Elysée.

L'ENLÈVEMENT DE MADAME DE MARTEL

réserves :

a Toulon, 5 juin. — Un soldat du 8e d'infanterie de marine, nommé Charles Minerot, âgé de dix-neuf ans, é est présenté, hier, au poste du commissaire central, et a demandé à être incarérér comme ayant contribué, à Paris, l'Inssassinat d'une femme Angèle Devaux et à l'enlèvemant da Guer.

demande à être incareére comme ayant contribué. À Paria, à l'assassinat d'une femme Angèle Devaux et à l'eulèvement de Ge-.

> Dans con interrogatoire, Minerot a dit avoir été arrêté, le là octobre dernier, à Paria, pour bris de glace au cinématographe Lumière, boulevard Bonne-Neavelle.

> Pendant as prévention, il l'ut accuné d'avoir participé à un crime, commis à Neuilly-sur-Marne-Mais, faute de preuven il fut relaxé.

Apple Detaux, avait démoncé à la sûreté, comme faisant partie de la bande à Mille.

Alors, avec deux de ses camarades, il conduisit Angèle Devaux en partie fine au bois de Souloron- La, ils la suèrest, lui coupèrent la tête et les jambse et transportèrent ces membres dans des endroite différents.

> Pour l'affaire Gyp., Minerot déclare que c'est lui qui a conduit la voiture pour transportar la contesse de Maratel de la rue d'Alésia à la maison mystérieure, qui se trouvait vers Saint-Maurice, au-dessous du plateau de Gravelle. Il a, en outre, dit au'on avait-enlevé Gyp pour le combte d'un conseiller municipal réclu et contre leuvel Gyp faisait campagne. Il aurêt touché 500 francs pour este baseghe.

» Minerot est engagé depuis le mois de janvier. Mais, il était effectivement en permission à Paris, le 11 mai, et al me le tait effectivement en permission à Paris, le 11 mai, et al contre leux en permission à Paris, le 11 mai,

Gyp faisait campagne. Il aurait touché 500 france pour cette besogne.

» Minorot est engagé depuis le mois de janvier. Mais, il était effectivement en permission à Paris, le 11 mai, interest de l'acceptable de la compagne

jour de l'enlevement de Mine de Marvel.

Interrogé sur les motifs qui l'ont déterminé à faire la déclaration que l'on connaît, il a répondu qu'un de ses complices pour l'assessinat d'Angèle Devaux ayant été arrêté, il était certain que ce camarade mangerait le morceau et qu'il préférait se dénoncer luimème, de façon à profiter d'upe diminution de seine.

Ce soldat a été mainteuu en état d'arrestation, et des rensesignements ont été demandés, à Paris, gour l'encapte.

LE CONGRÈS

de l'Union des sociétés de gymnastique Paris, 5 juin. — A la suite des élections qui ont eu lieu au congrès de l'Union des sociétés de gym-nastique de France, le comité de permanence a été

LES MARCHÉS A TERME

La commission de la Chambre, chargée d'exami-ner la proposition de loi de M. Dron sur les mar-chés à livrer, a sdopté les quatre articles suivants, concernant la création et la suppression des mar-chés à tarrel. concernant la création et la suppression des mar-chés à terme : Article premier. — La création d'un marché pu-blic à terme, sur marchandises, pourra être auto-

blic à terme, sur marchandises, pourra être auto-risée par le gouvernement dans les villes où il existe une Bourse de commèros.

Art. 2. — La demande de création des marchés publics à terme est formée par la Chambre de com-merce de la ville où il doit être établi, ou, à défaut par un groupe de commercant. puoies a terme est formée par la Chambre de commerce de la ville où il doit être établi, ou, à défaute par un groupe de commerçants industriels intéressés. Elle indique les marchandises qui en foraient l'objet et qui devront être comprises dans le tableau dressé en vertu de la loi du 28 mai 1858.

Art. 3. — Cette demande sera affichés pendant un mois dans toute l'étendue du ressort de la Chambre de commerce et insérée au ¿ Journal officiel s.

Pendant le même délai, une enquête sera ouverte à la mairie de la commune où le marché doit être établi. Les dépositions individuelles ou collectives des intéreasés y soront reques directment, ou par la poete, quelle que soit leur provenance.

Un délégué de la Chambre de commerce se tiendra à la mairie pendant deux heures, chacun des trois derniers jours de l'enquête, pour y recevoir les observations des intéressés, leaquelles seront consignées sur le registre d'enquête.

Dans la quinzaine qui suivra, la Chambre de commerce prendra une délibération motivée et la transmettra, en même tempe que le dossier de l'enquête, au préfet du département. Celui-ci l'enverra, avec son avis, au ministre du commerce.

Le décret d'autorisation sera rendu sur la proposition du ministre de commerce après evis du ministre de l'agriculture.

sition du ministre du commerce après avis du minis-tre de l'agriculture.

Il fera connaître les marchandises qui seront ad-

at lets consulve to marchanuse que servir au mises au marché.

Art. 4. — La suppression d'un marché public à terme pourra être ordonnée, par décret, deux mois après l'insertion au « Journal officiel», d'un avis prévenant les Chambres de commerce qu'elles sont admises à formuler leurs observations et après consultation directe de la Chambre plus immédiatement intéragale.

LES FRAIS DE TRANSPORT des juges de paix en matière d'accidents de travail

Le c Journal officiel » public un décret aux termet thaquel, lorsque le juge de paix se transporte à plus de deux kilomètres du chef-lieu de canton pour l'exécution de la loi du 9 avril 1898, concernant les responsabilités des accidents don les ouvriers sont vica times dans leur travail, il lui est alloué:

1. Par kilomètre parcouru, en allant et en venant, si le transport est effectué par chemin de fer, 20 centis mes; si le transport a lieu autrement, 40 centimes.

2. Une indemnité de 4 francs.

Si les opérations exigent un déplacement de plus d'une journée, l'indemnité est de 6 francs par journée,

LES CORRIDAS

Les incidents d'Enghien

Paris, 5 juin. — M. Poirson, Préfet de Scine-et-Oise, a été mandé au ministère de l'Intérieur. Il s'y est rendu, cet après-midi, et s'est entretenu assex longuement avec M. Waldeck-Rousseau. La c Pres-ce sdit que, d'après una personne à mêmo d'être ren-scignée, il faut prévoir que l'arrêté du préfet, autori-sant les courses de taureaux va être rapporté. Faisons, d'ailleurs, remarquer que M. Poirsons faisons, d'ailleurs, remarquer de M. Poirsons

soignée, il faut prévoir que l'arrêté du préfet, autorisant les courses de taureaux va être rapporté.
Faisons, d'ailleurs, remarquer que M. Poirson
quand il autorisa la course d'hier était couvert par
l'assentiment du pouvoir central et si un débat est
souleré à ce sujet à la Chambre M. Waldeck-Rousseau
ne pourra rejeter la responsibilité des incidents
d'Enghien sur son subordonné.
Uu rédacteur de la « Patrie » a vu ce matin un
ami intime de l'étudiant suédois arrêté hier à Deuil
pour avoir blessé d'un coup de revolver un des hommes de la quadrilla.
« Mon ami, a-b-il dit, n'est ni un égaré, ni un illuminé. Il a l'esprit très droit. Ses professeurs l'estiment
beaucoup, ses amis aussi. Il est sorti de l'école de Hautes Etudes et de l'école des Langues orientales l'
l'étude de l'arabe l'a particulièrement passionné.
« Dans lesbut de se perfectionner dans la comnaissance de la littérature arabe, il a entrepris plusieurs
voyages, notamment l'année dernière. »
Cet étranger, du nom de Agueli, n'est pas un inconnu pour le public : il fut compromis dans le procès
des trente et acquitté par le jury de la Seine en mêmo tempe que ses co-accusés.

UNE CATASTROPHE A BUDAPESTH Déraillement d'une volture électrique.— Quatre personnes tuées. — Neuf blessés

personnes tuées. — Neul blessés
Budapesth, 5 juin. — Une voiture du chemin de
fer électrique a dérailfé, hier, et s'est renversée.
Quatre personnes ont été tuées et neuf blessées.
Le public avait pris la voiture d'assant à la remise
et s'y était entassé de telle façon que le mécanicien
n'avait pu y mouter. Le frein a été probablement détaché, par autre de la colme. La voiture, qui était
aur un terrain en penée, a pris d'elle-même un mouvement rapide et a déraillé à la première courbe un

LE MINISTÈRE ET LA MACONNERIE

La Maconnerie et le ministère ayant été battus comme plâtre, aux dernières élections municipales de Versailles, en la personne du Vénérable Caviale, la Loge a cru devoir suroyer ses condoiéances à

M. Waldeck-Rousseau, prouvant une fois de plus que la Franc-Maçonnerie n'est pas une association politique I La loge exprime la tratesse que lui ont causée les défaillances passagères des électeurs de Paris et de Versailles », et elle conclut :

et de Versailles », et elle conclut :

« Elle conjure toutefois le gouvernement dont le politique de défense républicaine » été nettement avorourée
par l'immense majorité des Français, de continuer son
ceuver particitque en avec l'immente les lois
existantes à soutes les congrégations religieuses. »

Cela, c'est le bouquet i Cette congrégation civile
réclamant des mesures de rigueur coutre des congrégations religieuses soumisses exactement aux mêmese
lois qu'elle-même, n'est-ce pas le cemble de l'impudence ?

Paris, 5 juin. — A la suite des élections qui ont cu lieu au congrès de l'Union des sociétés de gymnastique de France, le comité de permanence a été sinsi constitué:
Président, M. Charles Gazalet, de Bordeaux;
Vice-présidents, M.M. Lierer, de Rouen; Lely, de Compiègne;
Trésorier, M. Krug, de Nanoy;
Seorétairer, M. Pancol, de Bordeaux;
Membros: M.M. le docteur Couvers, de Saint-Heisane; Defiandre, de Cambrai; Henry, de Paris;
G. Manchet, de Chategu-Renault; Morel, de Limoges; Gsibaraud, de Nantes; Sansbœuf, de Paris;